var SS00050 - Quantité *(Pharmanet)*

Synonyme Nombre, Cas

Description

Le nombre de conditionnements, modules, unités, forfaits, etc. délivrés à un bénéficiaire en officine publique. En règle générale, tout conditionnement d'une spécialité pharmaceutique (médicaments produits par l'industrie pharmaceutique) fait l'objet d'un enregistrement distinct. La quantité de chacun de ces enregistrements correspond à 1. Les exceptions à cette règle sont mentionnées ci-dessous. Vous pouvez calculer le nombre de DDD (*Defined Daily Dose* ou dose journalière standard) à partir de cette variable.

Remarques
Exceptions à la règle générale

- Délivrance à l'unité en maison de repos: si un produit pharmaceutique sous forme orale-solide est délivré à un patient séjournant en MRS-MRPA, cette variable indique le nombre d'**unités** tarifées.
- Préparations magistrales
  - S'il s'agit d'un **record principal** d'une préparation magistrale (SS00020 = 750234, 750256, 750271 ou 750293), c'est le nombre de **modules** qui est indiqué.
  - S'il s'agit d'un **record de détail** d'une préparation magistrale (SS00020 = 750315) c'est la **quantité** totale du principe actif ou du produit qui est indiquée, exprimée dans l'unité mentionnée dans SS00140 et SS00145 et arrondie à quatre décimales. Si la quantité exprimée dans la plus petite unité possible reste inférieure à 1, on arrondit à l'unité supérieure (donc SS00050=1).
- Pour les seringues stériles à insuline (SS00020 = 754736), cette variable indique la valeur 1 par tranche de 10 seringues.
- Si SS00020 = 755355, la valeur de la variable correspond au nombre de forfaits.
- Si SS00020 = 755473, la valeur de la variable correspond au nombre de jours de traitement.
- Dans quelques autres cas, la valeur de SS00020 (754412, 755370, 754493, 754132, 754574, 754176, 754191, 754250, 754272, 754294, 753874, 753896, 794290, 794371, 758155, 758192, 758214, 751693) correspond à 1.
- Si SS00020 = 743396, 743411 (autosondage) ou 795093 (pansements actifs), la valeur peut être supérieure à 1.
- S'il s'agit d'une **régularisation**, la valeur de cette variable peut être négative.
- En cas d'intervention dans le surcoût lié à un autre médicament se substituant à un médicament essentiel indisponible (SS00020 = 780835), cette variable a une valeur positive même lorsque le surcoût est négatif ou égal à 0, à moins qu'il s'agisse d'une note de crédit ou d'une facture corrigée.

Calcul Defined Daily Dose (DDD)

- La DDD est une unité internationale utilisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) permettant de comparer la consommation de différents médicaments. En français, on utilise le terme de "Dose journalière définie". La DDD peut être définie comme la dose moyenne journalière recommandée du médicament pour la pathologie la plus courante et pour un homme adulte de 70 kg.
- Table de référence. Les analystes qui ont accès à l'ANALYSE AREA A_REFT00 ou A_REFT01 ont accès à la table de référence « RXX_reftab_cnkatc_riziv ». On peut notamment y trouver (si disponible) la DPP (Dose per Package) de chaque code CNK (SS00135). Le nombre de DDD peut être calculé comme suit : DDD = SS00050 * DPP.
- Le nombre de DDD ne peut être calculé que pour les spécialités pharmaceutiques. Toutes les autres prestations, telles que les préparations magistrales, doivent être exclues du calcul. Les spécialités pharmaceutiques sont identifiées à l'aide des codes nomenclature du groupe de prestations 10, qui se trouve dans la table de référence "RXX_reftab_nomen" (colonne GROUPE = 10).

Code SS00050

Format SAS 6. (numeric)

Variable(s) équivalente(s)

- SS00140-1re position de l'unité
- SS00145-2e position de l'unité
- UNIT-Unité dans laquelle la quantité est indiquée

Mots clés Médicaments et matériel médical

- La table de référence est basée sur les données de l'INAMI et est actualisée chaque année au mois de novembre.

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Pharmanet	ALL	2004-01-01	2026-12-31

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)